

Compte-rendu de la réunion du Groupe de Travail Désertification

18/01/2022

Présent-e-s :

- Frédérique Montfort – Nitidae
- Hélène Beaulieu – Terre et Humanisme
- Vincent Pereyre – Institut Savory
- Bernard Terris – Danaya
- Laurette Gosso – CEPAZE
- Sylvain Berton – Agrisud
- Sylvain Deffontaines – Agrisud
- Jean-Luc Chotte – CSFD
- Moïse Luemba – GRDR
- Ange Mboneye – SOS Sahel
- René Billaz – CASE Burkina Faso
- Mamadou Komé – Inagrim
- Régis Maubrey – Greenway international
- Alice Grinand – CARI
- Patrice Burger – CARI
- Manon Albagnac – CARI
- Sébastien Chailleux – CARI
- Christophe Brossé – CARI

Invité-e-s pour les temps de discussions sur Désertif'actions 2022 et la COP15 de la CNULCD :

- Annie Schultz – Tree Aid (Royaume Uni)
- François Grenade – Iles de Paix (Belgique)

1. Plan d'action du GTD

⇒ Voir le diaporama de présentation des activités réalisées en 2021 et du plan d'action prévisionnel pour 2022-2023.

⇒ Voir également les documents transmis avec l'ordre du jour :

- [Synthèse de la capitalisation sur les approches territoriales](#)
- [Rapports des activités sur la Grande Muraille Verte au Sommet Afrique France](#)
- [Parcours numérique sur la lutte contre la désertification : des solutions pour les collectivités](#)
- [Vidéo de présentation du Document d'Orientations Stratégique de la France sur la LCD](#)

Objet de discussion : quelle nouvelle thématique de capitalisation pour 2022-2023 ?

Plusieurs propositions ont été faites sur la base desquelles pourra émerger une problématique de travail convergente :

- Planification holistique et gestion intégrée des écosystème. Un travail est en cours au Mali d'introduction de ces notions dans les PDSEC.
- Centrage géographique sur le Sahel, en lien avec les projections démographiques pour la région et les enjeux qui y sont connectés (nutrition, dégradation des terres, migration).
- Les liens entre territoires urbains et ruraux au Sahel (migrations majoritairement orientées vers les villes).
- Clarification des questionnements autour de la notion de « solutions fondées sur la nature » via des illustrations d'actions concrètes mises en œuvre par des acteurs OSCs
- Projet de capitalisation et de communication sur les actions des OSC qui font sens dans le cadre de la Grande Muraille Verte.
- Appui à l'entrepreneuriat dans les territoires

En synthèse : géographiquement centré sur le Sahel, l'unité de territoire et ses écosystèmes, sur les actions menées par les OSCs à partir de solutions qui intègrent les dimensions écologiques, sociales et économiques (NDLR)



Points d'attention sur la conduite du projet de capitalisation :

- Mieux anticiper la diffusion des résultats et des impacts recherchés
- Prendre en compte des actions qui ont valeur d'exemple, qui ont des impacts que l'on peut apprécier.

Autres réactions :

- La valorisation des actions de la société civile contribuant à la GMV est un sujet qui va occuper SOS Sahel sur 2022 qui est donc motivé pour contribuer.
- Terre et Humanisme est en train de conduire un travail de capitalisation sur la base de fiches d'identité de « fermes paysannes agroécologiques ». Ces fiches incluent les aspects environnementaux (agroécologisation, restauration des terres, gestion du paysage) et les aspects économiques. Les premiers livrables seront prévus pour mi-2022 ou fin 2022.
- Le CSFD travaillera en 2022 pour produire des références scientifiques sur les sujets liés aux travaux de la CNULCD : sécheresse, restauration des terres, foncier, genre et jeunes.
- Le GRDR travaille sur le suivi des dynamiques paysagères au Sud de la Mauritanie (élaboration d'indicateurs de suivi-évaluation de la végétation) dans le cadre de l'accompagnement de territoires. Les résultats pourront être partagés au sein du GTD.
- René Billaz partage deux publications : « L'avenir incertain des jeunes ruraux sahéliens » et un livret sur la gestion agroécologiques des terroirs sahéliens au Burkina Faso. Ces documents sont annexés à l'envoi du compte-rendu de la réunion.

Suites à donner : le CARI pourra proposer une première note de cadrage du sujet de capitalisation pour discussion. Il sera nécessaire de mettre en place un petit groupe de travail et de pilotage de la mission de capitalisation. Cette mission serait à priori de nouveau confiée à un consultant / bureau d'études. Et l'idée est de repartir sur un format participatif associant les membres du GTD et plus largement des OSC actives au Sahel.

2. Présentation de la dynamique Désertif'actions 2022 et discussion autour de l'engagement du GTD et de ses membres dans cette dynamique

- ⇒ Voir le diaporama de présentation de la dynamique Désertif'actions 2022 (dimensions, finalités et objectifs de cette 5^{ème} édition)
- ⇒ Voir aussi les documents et informations mises en ligne sur le site de Désertif'actions : <https://desertif-actions.org>

Dans le cadre de Désertif'actions 2022 et d'un processus en trois phases (ateliers pays avant la COP15, participation à la COP15, Sommet à Montpellier) plusieurs activités sont programmées dès ce début d'année afin de préparer le plaidoyer collectif sur le thème central de D'a22 - l'agroécologie - en vue de la COP15 de la CNULCD. Ces activités seront menées avant la COP15 /

- Questionnaire en ligne qui sera lancé rapidement
- Ateliers nationaux dans 10 à 20 pays
- Webinaire international de restitution et synthèse.

Pour les ateliers nationaux, le CARI sollicite les OSC pour les organiser avant fin mars. Le CARI a proposé des termes de références communs pour animer ces ateliers, et peut accompagner méthodologiquement les organisateurs. Le CARI ne mobilise pas de financements pour la logistique de ces rencontres qui peuvent revêtir des formes multiples et qui peuvent être conduites via des projets existants chez les partenaires.



À ce stade des partenaires et possibilités d'ateliers sont identifiés dans les pays suivants :

Afrique :

- Afrique du Sud
- Algérie
- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Éthiopie
- Mali

- Maroc
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Soudan
- Tanzanie
- Tchad
- Tunisie

Asie :

- Inde

Amérique Latine :

- Brésil
- Pérou

Le CARI de son côté propose en outre d'organiser un atelier en France (en ligne) avec les membres du GTD, étendu aux organisations de la société civile européennes francophones.

Une possibilité de tenir une seconde rencontre en ligne avec des OSC européennes anglophones est également à l'étude par le CARI

Objet de discussion : quelle implication des membres du GTD aux rencontres nationales, en France et dans leurs pays d'intervention ?

- Tree Aid pourrait contribuer à l'organisation d'une rencontre au Burkina Faso.
- Iles de Paix voit un intérêt pour contribuer au plaidoyer sur les liens entre agroécologie et sécurité alimentaire. IDP prendra le leadership sur l'organisation d'une rencontre en Tanzanie, étudie cette possibilité au Bénin et au Pérou, et participera à la rencontre au Burkina Faso.
- Le GRDR appuie un réseau d'agropasteurs en Mauritanie. Ce réseau s'est fixé un objectif de plaidoyer et souhaiterait s'impliquer dans l'organisation d'un atelier D'a.

Suites à donner :

- Concernant les ateliers nationaux

Le CARI va assurer la mise en relation entre acteurs dans les différents pays. Les membres du GTD sont invités à contacter le CARI s'ils identifient des opportunités de participation, de contribution ou de portage d'activités dans le cadre de D'a22.

Le CARI fera une proposition de date pour un atelier de préparation du plaidoyer avec les membres du GTD.

- Concernant les activités suivantes (webinaire international, participation à la COP, Sommet D'a en octobre)

Les membres du GTD seront informés régulièrement des activités proposées et des avancées.

Ils sont invités à réfléchir à comment apporter leur contribution, dans le cadre des activités déjà prévues par exemple.

Lors du Sommet D'a22 en octobre en Montpellier, on peut envisager qu'il y ait plus de 300 personnes. Ce qui coûte cher c'est la prise en charge des participants, mais si les OSC ont la possibilité de prendre en charge ces participations, c'est bienvenu.

Autres remarques /questions :

- Pour l'atelier avec les OSC européennes, il peut être dommage de séparer anglophones et francophones.
- Quelle audience est visée par le Sommet D'a ?

A la différence des sommets institutionnels, le Sommet D'a est proposé par la société civile mais pas réservé aux acteurs de la société civile ; il convie d'autres acteurs dont des décideurs (les ministères français ou d'autres pays de l'UE, des organisations régionales ou internationales telles la FAO, les conventions de Rio, etc.) Le sommet doit être un espace d'expression de la société civile dans lequel des décideurs sont partie-prenantes pour écouter et dialoguer.

- Est-il possible de remobiliser l'argumentaire produit dans le cadre de D'a, au sein d'autres cadres comme la COP27 Climat ?



Les argumentaires et livrables de D'a sont transmis à tous les contributeurs et complètement remobilisables dans d'autres cadres, c'est même le but. Sur la question climatique, les apports potentiels des terres en matière d'atténuation et d'adaptation sont des sujets sur lesquels on ne peut plus faire l'impasse (cf. les rapports du GIEC et de IPBES en la matière). On veut considérer ce qui contribue à l'atténuation et à l'adaptation en zones sèches et arides, plus particulièrement dans la région sahélienne.

- Sur la base des retours des ateliers nationaux et autres consultations, comment sera fait l'arbitrage sur ce qui sera finalement porté lors de la COP15 ? (Retour d'expérience sur les difficultés rencontrées dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, ayant engendré pas mal de critiques)

Les TDR communs permettent déjà de cerner un peu les sujets et thématiques. La méthodologie n'est pas encore fixée et dépendra de ce qui émane des ateliers et consultations. Le principe est que l'ensemble croise le cadre général des ODD et des conventions de Rio, des sujets spécifiques de la COP 15, des préoccupations majeures de la société civile. Un webinaire international en avril devra permettre de restituer ces éléments et d'obtenir une forme de consensus. Le programme du Sommet D'a d'octobre sera tiré des résultats des rencontres nationales et consultations internationales sur le premier semestre 2022. Il devra aussi permettre d'aborder les éventuelles divergences de point de vue. C'est dans tous les cas une question à prendre en compte au niveau de l'équipe qui dépouillera les résultats.

3. COP15 de la CNULCD et engagement du GTD

a) *Enjeux de la COP et implication des OSC*

La quinzième conférence des parties de la CNULCD est prévue du 9 au 20 mai 2022 à Abidjan en république de Côte d'Ivoire.

- ⇒ Voir les diapositives de présentation enjeux de la COP, moments d'expression des OSC durant la COP, rôles du Panel
- ⇒ Voir également les rapports de la participation du GTD et du ReSaD [à la COP13](#) et [à la COP14](#)

Objet de discussion : qui participera à la COP ?

- Agrisud (représentation en RCI)
- SOS Sahel (personne à définir)
- Tree Aid (Tom Skirrow)
- Danaya et Inagrim souhaiterait y participer avec un appui du GTD
- CARI (personnes à définir)
- CSFD

Autres remarques :

- Il sera recherché par le CARI tous les espaces potentiellement mobilisables pour des activités dès que le format de la COP sera mieux connu.
- Une demi-journée ou une journée entière dans le pavillon de Rio sera recherchée avec un programme concerté à réfléchir.
- L'un des intérêts de la COP est de fournir une occasion de parler à un certain nombre de décideurs, notamment les délégations pays dans lesquels nous travaillons, mais aussi les bailleurs de fonds en général tous présents.
- Les espaces de la Francophonie (side-event, événements spécifiques, etc. sont également des espaces de discussion parallèle à investir
- Le panel des OSC assurera la coordination du travail des OSCs durant la COP (déclarations, prises de paroles session spéciale dédiée en plénière, etc.)



Le panel sera renouvelé après la COP et c'est l'occasion durant la COP d'identifier les prochains candidats au panel voire de compléter son mandat.

- Le CSFD travaillera à l'analyse des documents préparatoires de la COP dès leur publication progressive sur le site Internet.

Suites à donner : Les documents officiels de préparation de la COP seront mis en ligne sur le site de la CNULCD à partir du 1^{er} février. Un travail d'analyse et de clarification de ces documents sera fait au titre du panel des OSC et au titre du GTD, et partagé largement. Une concertation avec le CSFD sera établie à ce sujet.

b) Sujets portés par le GTD dans le cadre de la COP

⇒ Voir la diapositive de présentation des derniers sujets portés par le GTD

Objet de discussion : quels nouveaux sujets ou priorités porter (en parallèle de D'a) ?

- Les stratégies nationales en matière de LCD, NDT, etc. n'ont de sens que si elles se déclinent au niveau local. Possibilité de construire un argumentaire sur ce thème et sur l'implication des autorités locales dans le pilotage des politiques publiques sur leurs territoires, en mobilisant :
 - Les résultats de la capitalisation sur les approches territoriales. Agrisud propose de s'impliquer dans la mobilisation de ces résultats.
 - Les retours sur l'expérience DyTAES/DyTAEL au Sénégal.
 - Tenir compte de la déclinaison des politiques vers les villages et de l'accès aux moyens de communication au niveau local.
- Sujet sur les bailleurs de fonds. « Sortir de la prison des projets ». Faire passer la notion de long terme des projets et financements.

c) Relecture des positions françaises et européennes pour la COP

⇒ Voir les diapositives de présentation du plan d'action de la France pour la préparation de la COP. Et de son rôle particulier en tant que présidente de l'UE pour le premier semestre 2022.

Le GTD est consulté par les ministères qui font le suivi de la CNULCD pour cette préparation. Les membres seront associés à la relecture des différents documents précisant le positionnement français/UE.

La personne faisant office de point focal désertification au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a changé. M. Baptiste Astrade succède à Mme Héloïse Van Besien. Une réunion de prise de contact avec le CARI est prévue prochainement.

